



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Confédération Force Ouvrière – Organisation du 26^e Congrès National à Dijon –
Demande de subvention 2026**

La Confédération FORCE OUVRIÈRE (FO) tiendra son 26^{ème} Congrès National du 20 au 24 avril 2026 au Parc des Expositions et Congrès de Dijon. Cet événement d'envergure a prévu de rassembler environ 3 000 participants – délégués syndicaux, responsables de fédérations et invités – issus de l'ensemble du territoire national.

Le congrès, organisé tous les quatre ans, constitue un moment majeur de la vie démocratique de la Confédération. Il vise à dresser le bilan de la mandature écoulée, à débattre des orientations à venir et à élire les instances dirigeantes nationales.

L'accueil de ce congrès à Dijon s'inscrit pleinement dans la stratégie métropolitaine de rayonnement et d'attractivité économique, soutenant le positionnement de Dijon comme destination de congrès et d'événements d'envergure nationale et internationale. Les retombées économiques attendues sur le territoire sont significatives, notamment pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du transport, de la logistique événementielle et de la communication.

Le budget prévisionnel global de l'événement s'élève à 1,9 M€, couvrant notamment les dépenses de location du site, de prestations techniques, de restauration, d'hébergement, de sécurité et de communication (budget en annexe).

Par courrier en date du 10 octobre 2025, la Confédération FORCE OUVRIÈRE a sollicité une subvention de 100 000 € auprès de Dijon métropole, au regard de l'ampleur et de l'impact économique local du congrès.

L'organisation de cette manifestation nécessite en effet la mobilisation d'acteurs économiques locaux, notamment le Palais des Congrès de Dijon, les prestataires techniques et les hébergeurs, contribuant ainsi à soutenir l'économie locale et à renforcer l'image de Dijon comme métropole d'accueil de grands événements.

La demande de soutien financier de la Confédération FORCE OUVRIÈRE s'inscrit dans le cadre habituel des interventions métropolitaines en faveur de l'attractivité du territoire.

Il est ainsi proposé d'attribuer à la Confédération FORCE OUVRIÈRE une subvention exceptionnelle de 100 000 € au titre de l'organisation de son 26^{ème} Congrès national, selon les modalités prévues par la convention jointe en annexe au présent rapport.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention exceptionnelle de 100 000 € à la Confédération FORCE OUVRIÈRE pour l'organisation de son 26^{ème} Congrès National qui se tiendra à Dijon du 20 au 24 avril 2026 selon les modalités précisées dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention correspondante et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026 de Dijon métropole.

SCRUTIN POUR : 41

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)

